

Module 841 TD - Contrôle de Gestion et Gestion Prévisionnelle

Série 2 – Les documents de synthèse prévisionnels

2.02 - Société MYRTILLE

DOCUMENT 5

Informations relatives au BILAN au 31/12/N

- ✚ Les créances clients et comptes rattachés seront à encaisser en janvier
- ✚ Les dettes fournisseurs et comptes rattachés devront être payées en janvier
- ✚ Dettes fiscales et sociales à payer en janvier :
 - Sécurité sociale (URSSAF) : 1 000 €.
 - Etat TVA à décaisser : 4 825 €.